

QUESTION ORALE O-0000/09

posée conformément à l'article 115 du règlement
par Eva Joly, au nom de la commission du développement
au Conseil

Objet: Changement climatique et pays en développement dans le contexte de la Conférence des Nations unies à Copenhague sur le changement climatique

Du point de vue du développement, il est nécessaire de concilier l'accord sur le changement climatique pour l'après-2012 avec les processus actuels de développement au niveau international (par exemple les objectifs du Millénaire pour le développement, OMD) et national. Quelles mesures particulières le Conseil compte-t-il prendre pour faire en sorte d'établir clairement des liens entre les programmes de réduction de la pauvreté et les politiques et stratégies en matière de changement climatique dans les pays en développement?

La majeure partie des maigres ressources allouées au changement climatique provient des crédits de l'aide publique au développement (APD), ce qui a eu pour effet de détourner des fonds dédiés à l'aide au développement, compromettant ainsi la réalisation des OMD. Quels nouveaux mécanismes le Conseil compte-t-il adopter afin de lever des fonds supplémentaires pour lutter contre le changement climatique dans les pays en développement et pour garantir que le Fonds européen de développement soit utilisé exclusivement pour l'aide au développement? Quel pourcentage des revenus escomptés du système européen d'échange de quotas d'émission le Conseil est-il disposé à affecter à l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement? Quels sont les mécanismes les plus à même de canaliser ces ressources de manière à ce qu'elles favorisent l'adhésion des pays bénéficiaires à de telles mesures?

Les crédits pour l'adaptation au changement climatique au niveau européen passent par une multitude de canaux, ce qui pose des problèmes de taille à ceux qui sont chargés d'exécuter le financement. Comment la Commission et le Conseil comptent-ils promouvoir la coordination entre les nombreux instruments de financement qui existent au niveau européen? Quelles sont les mesures prévues pour faire en sorte que l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) devienne un organisme de centralisation des informations sur les financements pour l'adaptation dans les pays en développement, évitant ainsi la création de nouvelles initiatives bilatérales européennes?

Dépôt: 03.09.2009

Transmission: ...

Échéance: ...